

**SURVEILLANCE
DE QUARTIER**



**NEIGHBORHOOD
WATCH**

514 734-3002

TMR **Poste** La **DE MONT-ROYAL**



www.stele-medias.com

Votre Journal de Mont-Royal depuis 1998
An independant weekly serving your Town

3 FÉVRIER 2021

HEBDOMADAIRE

ÉDITION 24.04



CHARLES/PERREULT

Broker at
RE/MAX du Cartier Town of
Mont-Royal

514-731-7575



DES AMÉLIORATIONS À L'ÉDIFICE MUNICIPAL ABRITANT L'ATELIER NOUVEAUX HORIZONS



L'édifice municipal situé au 210 avenue Dunbar abrite des services du département des travaux publics, mais aussi l'organisme à but non lucratif pour la menuiserie Nouveaux Horizons.
Photo: Martin C. Barry

MARTIN C. BARRY

Selon le président de l'atelier de menuiserie Nouveaux Horizons, l'adhésion se dit fort reconnaissante des améliorations effectuées par la ville au cours des derniers mois à leur local sur l'avenue Dunbar.

Le conseiller Joseph Daoura annonçait durant la séance du conseil municipal du 25 janvier l'autorisation pour un projet de réaménagement valant 108 000 \$ à l'édifice situé au 210 avenue Dunbar.

Bien que ce lieu appartienne à la ville et est juste à côté de la cour des travaux publics, il est utilisé partiellement par Nouveaux Horizons. Les travaux en question constituent un deuxième volet d'un projet pour lequel une première phase a déjà eu lieu.

Nouveaux Horizons est une association à but non-lucratif qui est favorisée surtout

par des résidents de VMR qui aiment travailler le bois et qui sont pour la plupart à la retraite.

Selon une rubrique se trouvant sur la page internet de la ville sur les ressources communautaires à VMR, Nouveaux Horizons permet aux aînés de créer des objets pour leur propre usage ou pour des organismes communautaires.

« Ce bâtiment souffre d'un déficit d'entretien important », disait le conseiller Daoura. Ainsi l'an dernier, la ville procédait avec la réfection de la toiture, à la restauration des murs de brique et le remplacement de plusieurs fenêtres, le tout étant fait pour assurer l'étanchéité du bâtiment, selon M. Daoura.

En 2021, la ville procédera avec le réaménagement de l'intérieur de la section occupée par la division des travaux publics. Parmi les travaux couverts serong une décontamination, de la démolition, de la plomberie, la construction d'une nouvelle

cloison, des réparations de certains murs et l'installation de nouvelles portes.

Figurant aussi parmi les travaux serong la reconstruction partielle d'une dalle de béton, la fourniture et l'installation du revêtement du plancher, la fourniture et l'installation d'un système d'entreposage intérieur et la fourniture et l'installation d'une unité de climatisation.

Selon Jean Gougeon, président de l'atelier Nouveaux Horizons, les abonnés de l'organisme sont très reconnaissants des rénovations déjà effectuées de leur côté du bâtiment, d'autant plus qu'ils s'y attendaient depuis assez longtemps.

« À chaque fois qu'il y avait de la pluie, nous avons dû mettre une couverture sur certaines pièces d'équipement », disait-il, en mentionnant les fuites d'eau qui coulaient à travers le toit et le plafond, s'accumulant sur le plancher pendant quelque temps.

« Nous sommes très reconnaissants qu'ils ont choisi de réparer le toit au début de tous ces travaux. C'était l'important ».

L'atelier Nouveaux horizons est en quête présentement de nouveaux membres. On peut s'abonner en téléphonant (514) 734-2951. Leur site web: ateliernouveauxhorizons.webs.com.

Summary:

The president of the New Horizons wood workshop says the membership is pleased with renovations being carried out at the building on Dunbar Ave.

Town councillor Joseph Daoura announced the work, costing \$108,000, during the Jan. 25 webcast of the monthly town council.

While the building is located next to the public works yard, and is still used by the public works department, it is also used by the New Horizons workshop.

PHILIPPE REDDING



predding.com

514-984-9526



245 BATES # 309 MONT-ROYAL
Plafonds 9 pieds. Structure de béton. Cuisine contemporaine, comptoirs de quartz. Stationnement intérieur et rangement. Gym, terrasse commune au 6e étage.
PD 1,550\$/M OCC. IMM.



832 CR BERWICK
Cottage chaleureux 3 étages. 3 cac, 2 sdb, garage. Belle grande cour. Secteur familial, cul-de-sac. Près de l'école Saint-Clément ouest
* LOCATION COURT TERME POSSIBLE *
3,650\$/M. OCC. IMM



4500 CÔTE DES NEIGES #402
Welcome to the Forest Hill. A magnificent open area furnished condo. 2 beds, 2 baths, one with integrated laundry. Central a/c. Garage and locker.
\$1800/M. IMM. OCC.



TOUR DES CANADIENS 3 - #3707
1288, RUE ST-ANTOINE O., VILLE-MARIE
Magnificent unit, 37th floor. Open area living room/dining room, 2 beds, 2 baths. Big balcony. 24h security. Garage and locker.
\$3000/M. IMM. OCC.

INFO FLASH



NOUVELLE PLACE PUBLIQUE AU CENTRE-VILLE C'EST LE TEMPS DE VOTER!

D'ici le 18 février, 16 h 30, votez pour votre nom favori (1er choix, 2e choix) parmi ceux qui pourraient porter la place publique construite actuellement au centre-ville, entre les ponts Laird et Cornwall.

Consultez les détails du concours au www.ville.mont-royal.qc.ca et complétez votre bulletin de vote en ligne. Six noms ont été présélectionnés en comité par la Ville parmi plus de 150 propositions citoyennes.

Le nom de la nouvelle place ainsi que l'identité du gagnant ou de la gagnante seront dévoilés lors de la séance du conseil du 25 février, 19 h. Il ou elle remportera 250 \$ à dépenser dans les commerces de Mont-Royal.

NEW PUBLIC SPACE IN TOWN CENTRE TIME TO VOTE!

Vote for your favourite name (first and second choice) for the public space currently under construction between the Laird and Cornwall bridges. You have until February 18, 16:30 to register your preferences.

The contest details can be found at www.town.mount-royal.qc.ca, along with a chance to cast your vote. Six names have been shortlisted by the Town by way of a committee, out of more than 150 submissions from citizens.

The name of the new public space, along with that of its proposer, will be unveiled during the Town Council meeting scheduled on February 25 at 19:00. The winner will receive a \$250 gift card to spend at local stores in TMR.

CORONAVIRUS (COVID-19) MESURES D'ALLÈGEMENT FISCAL AUX RÉSIDENTS ET ENTREPRISES

Échéances de paiement des taxes foncières

Les comptes ont été mis à la poste le 1er février. En 2021, les versements de taxes foncières de Mont-Royal seront exigibles les 25 mai et 25 août seulement.

Renseignements: 514 734-2900.

CORONAVIRUS (COVID-19) TAX RELIEF MEASURES FOR RESIDENTS AND BUSINESSES

Property tax payment due dates

The tax bills were mailed on February 1. In 2021, the instalments of Mount Royal property taxes have been set only to May 25 and August 25.

Information: 514 734-2900.

TENUE VIRTUELLE DE REGISTRES

RÈGLEMENTS D'EMPRUNT NOS E-2101, E-2102, E-2103 ET E-2105

Le registre habituellement ouvert à l'hôtel de ville pour chacun de ces règlements est remplacé par une période de réception de demandes écrites de scrutin référendaire de 15 jours. Un formulaire est disponible en ligne au www.ville.mont-royal.qc.ca et la date d'échéance pour participer est le 11 février.

Renseignements: 514 734-2985.

VIRTUAL HOLDING OF REGISTERS

LOAN BY-LAWS No. E-2101, E-2102, E-2103 AND E-2105

The usual register at Town Hall for each of these by-laws is being replaced by a 15-day period for the receipt of written applications for a referendum poll. A form can be downloaded at www.town.mount-royal.qc.ca and the deadline for submitting it is February 11.

Information: 514 734-2985.

CORONAVIRUS (COVID-19) STATIONNEMENT: TOLÉRANCE TEMPORAIRE

Pendant toute la durée du confinement, soit au moins jusqu'au 8 février, la consigne donnée aux patrouilles de notre Sécurité publique en est une de tolérance. En revanche, le respect des espaces réservés aux personnes à mobilité réduite et l'interdiction de stationner devant une borne-fontaine continuent de s'appliquer.

CORONAVIRUS (COVID-19) PARKING: TEMPORARY TOLERANCE

For the entire duration of the confinement, i.e. until February 8 at least, the instruction given to our Public Safety patrols is one of tolerance. However, reserved spaces for people with reduced mobility still need to be respected and parking in front of a fire hydrant remains prohibited.

EMPLOIS D'ÉTÉ 2021 POUR ÉTUDIANTS

Divers postes sont offerts de mai à août. Vous pouvez consulter la liste des emplois d'été offerts et tous les documents pertinents sur notre site web (www.ville.mont-royal.qc.ca) ainsi qu'y trouver un formulaire de demande d'emploi d'étudiant.

Sept dates limites distinctes de présentation des demandes s'échelonnent du 8 janvier au 26 mars 2021, selon les postes convoités.

SUMMER 2021 STUDENT EMPLOYMENT

There are a variety of positions available from May to August. You can find the summer employment list as well as all relevant documentation on our website (www.town.mount-royal.qc.ca), including a Student Employment Application form.

Seven distinct closing dates for applications fan out before January 8 and March 26, 2021, depending on the positions desired.

INTERDICTION DE NOURRIR LES ANIMAUX SAUVAGES

Rappel: il est interdit de nourrir les animaux non domestiques tels que les goélands, pigeons, écureuils ou corneilles. Les mangeoires d'oiseaux sont permises, mais selon certaines restrictions.

L'article 68 du Règlement n° 1380 sur la salubrité, la sécurité, la paix et l'ordre stipule que quiconque contrevient au règlement s'expose à une amende minimale de 150 \$ plus les frais, pour une première infraction.

Renseignements: 514 734-4666 (Sécurité publique)

BAN ON FEEDING WILDLIFE

We remind you that it is forbidden to feed non-domestic animals such as gulls, pigeons, squirrels and crows. Please note that bird feeders are allowed, though certain restrictions apply.

Section 68 of By-law No. 1380 Concerning Sanitation, Safety, Peace and Order stipulates that anyone who contravenes the by-law is liable to a fine of at least \$150 plus fees for a first offence.

Information: 514 734-4666 (Public Security)

RÉSEAU EXPRESS MÉTROPOLITAIN (REM)

NUMÉROS ET ADRESSES À CONNAÎTRE

- Site web : rem.info
- Facebook et Twitter : [REMgrandmtl](https://www.facebook.com/REMgrandmtl)
- Téléphone : 1 833 rem-info (1 833 736-4636)
- Courriel : info@rem.info

RÉSEAU EXPRESS MÉTROPOLITAIN (REM)

USEFUL NUMBERS AND ADDRESSES

- Website: rem.info
- Facebook & Twitter: [REMgrandmtl](https://www.facebook.com/REMgrandmtl)
- Phone: 1 833 rem-info (1 833 736-4636)
- Email: info@rem.info

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX 514-734-2900

Urgence 9.1.1

Bibliothèque 514 734-2967

Loisirs 514 734-2928

Sécurité publique 514 734-4666

Heures d'ouverture (horaire régulier)
Lun-Ven 8h30 à 16h30

Hôtel de ville - 90, avenue Roosevelt H3R 1Z5

GENERAL INFORMATION 514-734-2900

Emergency 9.1.1

Library 514 734-2967

Recreation 514 734-2928

Public Security 514 734-4666

Office hours (regular schedule)
Mon-Fri 8:30 to 16:30

Town Hall - 90 Roosevelt avenue H3R 1Z5

www.ville.mont-royal.qc.ca • www.town.mount-royal.qc.ca



VOTRE COMPTE DE TAXE 2021 YOUR 2021 TAX BILL

Afin de soutenir les foyers montréalais en cette période d'incertitude économique liée à la pandémie de la COVID-19, **le Conseil municipal a décidé de reporter l'échéance du premier versement des taxes municipales au 25 mai et le second au 25 août 2021.**

ACCÈS EN LIGNE

Le compte de taxes sera mis à la poste le 1^{er} février. Vous pourrez par la suite le consulter **en ligne** en tout temps grâce à votre compte personnalisé ACCÈS-CITÉ qui vous permet de vous inscrire aux activités de loisirs.

- Si vous n'avez pas de compte pour vous inscrire aux activités de loisirs ACCÈS-CITÉ, créez-en un à l'adresse suivante: mon.accesscite.net/66072/fr-ca
- Une fois connecté à votre compte, dans l'onglet Comptes de taxes, ajoutez votre propriété à l'aide des renseignements figurant sur votre compte de taxes papier de l'an dernier.

* Si vous désirez vous prévaloir de cette option, cochez la case pour recevoir votre compte par voie électronique. **Important : Si vous cochez cette case, vous ne recevrez plus votre compte de taxes par la poste.**

*In order to support TMR Residents in this period of economic uncertainty related to the COVID-19 pandemic, **Town Council has decided to extend the due date for the first installment of municipal taxes to May 25, and the second installment to August 25, 2021.***

ONLINE ACCESS

*The tax bill will be mailed on February 1. You will then be able to consult it **online** on your personalized ACCÈS-CITÉ account, which allows you to register for recreational activities.*

- *If you don't already have an account to register online for recreation activities ACCÈS-CITÉ, create one at mon.accesscite.net/66072/en-ca*
- *Once you are signed in, under the Tax Account tab, add your property using the information found on your last paper tax bill.*

** If you wish to take advantage of this option, check the box to receive your tax bill electronically. **Important: If you check this box, you will no longer receive your tax bill by postal mail.***

RENSEIGNEMENTS / INFORMATION

514 734-3021 / 514 734-3026
VILLE.MONT-ROYAL.QC.CA
TOWN.MOUNT-ROYAL.QC.CA

UN CONCOURS TISSÉ D'HISTOIRE ET DE VERDURE



PHILIPPE ROY, MAIRE • MAYOR

Après avoir reçu plus de cent cinquante propositions citoyennes au sujet du nom que portera la nouvelle place publique de notre centre-ville, en construction présentement au-dessus de la voie ferrée, le moment est venu pour le public de voter pour le nom qu'il préfère parmi les six retenus par la Ville.

Ce sont des choix inspirés que vous nous avez fait parvenir. Souvent des choix lyriques, ou historiques, ou parfois les deux; ce ne fut pas une mince affaire que d'en extraire des finalistes. L'enthousiasme démontré par les Monteroises et les Monterois à l'endroit de leur nouvel espace citoyen fait plaisir à voir.

D'ici le 18 février, il vous devient ainsi

possible d'identifier votre préférence (de même que votre second choix) parmi les six noms suivants:

- Place de la gare
- Place de l'étoile
- L'Agora
- Jardin des ponts
- Parc Frederick-Todd
- Place de l'union

Chacun de ces noms porte en lui une parcelle de la magie bien particulière qui donne à notre cité-jardin tout son charme. Je vous invite à consulter notre formulaire de vote en ligne, qui résume en quelques mots l'esprit de chacune de ces propositions. Vous trouverez les détails du concours et le lien à suivre vers le bulletin de vote à l'accueil du site web de la Ville, au www.ville.mount-royal.qc.ca.

À ce moment-ci dans le temps, Mount-Royal compte plus d'une trentaine de parcs et autres espaces verts – ou places - d'une superficie suffisante pour mériter un nom. Il existe quelque chose de merveilleux pour un cité-jardin de voir au fil du temps ces espaces se multiplier au lieu de disparaître alors que tourne la grande roue du progrès.

Le nouvel espace citoyen bientôt prêt au centre-ville, par définition ce sera encore une fois le vôtre! Cette dernière addition à notre collection d'espaces aménagés possédera ceci de particulier qu'elle enjambe la tranchée ferroviaire qui scindait jusqu'ici notre ville en deux.

Un vieux rêve se réalise par son entremise et quel que soit le nom qu'elle portera, la future place adoptera une importance capitale dans notre milieu de vie.

Le gagnant ou la gagnante de notre concours de même que le nom choisi par vote populaire seront dévoilés lors de la prochaine séance régulière du conseil, le 25 février. Entre-temps, participez au mouvement : votez dès aujourd'hui!

A contest intertwined with history and greenery

After receiving more than 150 proposals from citizens for the name of the new public space currently being built above the railway in Town centre, the time has come for the public to choose a winner from among the six candidates selected by the Town.

All six are inspired choices sent in by you. The entries are sometimes lyrical, sometimes historical and sometimes both. Picking the finalists wasn't an easy job. Townies' obvious enthusiasm for their new public space is indeed a joy to see.

You have until February 18 to make your first – and second! – picks known. Here are the finalists:

- Station Square
- The Star
- The Agora
- Bridges Garden

- Frederick Todd Park
- Union Square

Each of the names contains a piece the magic that gives our garden city its special charm. I encourage you to refer to our online ballot form for succinct descriptions that convey the spirit of each of the six proposals. You'll find the contest details and a link to the form on the Town website at www.town.mount-royal.qc.ca.

At this point in time, Mount Royal has more than 30 parks and other green spaces and places large enough to be named. For a garden city, there's something wonderful about seeing such spaces actually increase over the years instead of disappearing under the wheel of progress.

When it soon opens, the new public space in Town centre will, by definition, once again be yours! What's more, this newest addition to our collection of landscaped spaces will have a special feature: it will span the railway trench that divides our Town in two. A long-time dream is about to come true and, whatever name we end up bestowing on the new plaza, the space itself will immediately become a key feature of our living environment.

The winner of our contest and the name selected by popular vote will both be announced at the next regular Council meeting, on February 25. In the meantime, join the movement: vote today!

DES VACCINS FABRIQUÉS CHEZ NOUS, AU 6100 ROYALMOUNT



Le CNRC du 6100 Royalmount

Photo officielle par Daniel C. Gamache

PASCAL RICHARD, ÉDITEUR

Annoncé en primeur à LCN à 18h00pm, le gouvernement du Canada à annoncé que des investissements de machineries et emplois seraient faits pour être capables de produire des vaccins à Montréal, d'ici à Octobre de cette année, pour usage au pays. L'endroit choisis est le CNRC du 6100 Royalmount, ce qui mettra notre Cité-Jardin à l'avant-garde de la défense contre la pandémie.

MARIE VERMETTE inc.

Fleurs, plantes et objets choisis

801 avenue Laurier Est, Montréal
Tél: (514) 272-2225 • Livraison

Humeur Empathie Vision
Collaboration
Courtoisie
de l'Énergie
Originalité
FINESSE
Pour vendre l'immobilier régulièrement ça prend....
De longues, longues heures Patience, beaucoup de patience
DÉVOUEMENT PROFESSIONNALISME

LORSQU'IL S'AGIT DE L'IMMOBILIER À VMR...
...Je vends

Andrea Neeff 514-974-9993
Courtier immobilier résidentiel

ROYAL LEPAGE
TENDANCE

Le Québec en confinement

Un confinement et un couvre-feu sont en vigueur du 9 janvier au 8 février 2021 inclusivement* dans tout le Québec, sauf les Terres-Cries-de-la-Baie-James et le Nunavik.

Ces mesures sont en place afin de freiner la propagation du virus et protéger la population, dont les aînés, les personnes vulnérables et les travailleurs de la santé.

LE CONFINEMENT EN BREF



Rassemblements interdits

- Les rassemblements privés à domicile (maison et chalet) à l'intérieur ou à l'extérieur sont interdits.
- Il y a quelques exceptions :
 - un seul visiteur d'une autre adresse pour les personnes seules (il est demandé de toujours recevoir la même personne afin de limiter les contacts sociaux);
 - une personne proche aidante;
 - une personne offrant un service ou du soutien;
 - main-d'œuvre pour travaux prévus.



Déplacements non recommandés

- Les déplacements entre les régions et les villes sont non recommandés (sauf certains déplacements essentiels permettant aux étudiants, aux travailleurs, aux parents en garde partagée et aux marchandises de circuler).



Activités sportives et récréatives avec sa bulle familiale seulement

- Les activités sportives et récréatives doivent désormais se limiter à une même bulle familiale. Les activités telles que la marche et la pratique du ski alpin ou du ski de fond sont tolérées, à condition qu'elles soient pratiquées en bulle familiale ou en solo et qu'elles respectent le couvre-feu en vigueur.
- Une exception est également permise pour une personne habitant seule, qui peut alors pratiquer une activité avec une autre personne (idéalement toujours la même). Dans ce cas, une distance minimale de deux mètres doit être maintenue en tout temps.



Commerces ouverts pour les produits essentiels seulement

- Les commerces considérés comme non prioritaires doivent fermer leurs portes jusqu'à la fin du confinement. Ceux ayant l'autorisation d'exercer leurs activités doivent quant à eux offrir seulement des biens et services considérés comme essentiels.
- La cueillette à la porte est toutefois permise. Ainsi, il est possible d'acheter un produit en ligne ou par téléphone et de se le faire livrer ou d'aller le chercher sur place, sans entrer dans le commerce, en respectant les consignes sanitaires.
- Les salles à manger des restaurants demeurent fermées. La livraison, les commandes pour emporter et les commandes à l'auto sont permises. Durant toute la période du couvre-feu, seule la livraison demeure possible.
- Afin de s'arrimer avec le couvre-feu de 20 h, tous les commerces doivent fermer leurs portes au plus tard à 19 h 30.
- Durant la période du couvre-feu, les pharmacies et les stations-service demeureront ouvertes selon leur horaire habituel. Les pharmacies ne pourront vendre que des médicaments et des produits essentiels comme des produits pharmaceutiques, hygiéniques ou sanitaires. Les stations-service ne pourront vendre que de la nourriture, des boissons non alcoolisées, de l'essence et des produits pour véhicules routiers. Les stations-service ne sont donc pas autorisées à vendre du tabac et des produits alcoolisés durant la période du couvre-feu.



Télétravail obligatoire et réduction des activités

- Le télétravail est obligatoire pour les personnes qui travaillent dans les édifices à bureaux.
- Dans les secteurs manufacturiers et la construction, les activités sont réduites au minimum pour assurer la réalisation des engagements. Le télétravail est obligatoire lorsque possible et l'ajustement des quarts de travail doit être fait pour limiter les présences sur les sites de production et de construction au même moment.

Consultez [Québec.ca/confinement](https://quebec.ca/confinement) pour obtenir plus de détails sur l'ensemble des mesures en vigueur.



LE COUVRE-FEU EN BREF

On reste chez soi de 20h à 5h du matin

Durant le confinement, un couvre-feu est en vigueur de **20h à 5h du matin**. Pendant cette période, il est formellement interdit à quiconque de se trouver hors de son lieu de résidence ou du terrain de celle-ci, hormis dans les cas d'exception.

Exceptions permises

- Une personne dont la présence est essentielle sur les lieux de son travail ou qui doit assurer le transport de biens nécessaires à la poursuite des activités de son entreprise;
- Une personne qui se rend dans une pharmacie pour obtenir des médicaments ou des produits pharmaceutiques, hygiéniques ou sanitaires;
- Une personne qui doit se rendre à l'hôpital ou à la clinique, chez le dentiste, l'optométriste, ou en revenir;
- Une personne qui doit se rendre au chevet d'un parent malade ou blessé;
- Un étudiant qui doit participer à un cours du soir en présentiel ou à un laboratoire dans une école reconnue;
- Un parent qui doit reconduire ses enfants chez l'autre parent qui en a la garde;
- Une personne qui doit prendre un autobus assurant un service interrégional ou interprovincial, un train ou un avion pour se rendre, à la suite de son trajet, à sa destination;
- Une personne qui doit sortir pour que son chien puisse faire « ses besoins », dans un rayon maximal d'un kilomètre autour de sa résidence;
- Une personne qui se déplace pour se conformer à un jugement rendu par un tribunal, pour répondre à une assignation à comparaître devant un tribunal ou pour permettre l'exercice des droits de garde ou d'accès parentaux;
- Une personne qui doit accompagner une autre personne incapable de conduire pour se rendre à un rendez-vous médical;
- Un parent qui doit accompagner un enfant malade à l'hôpital;
- Une personne qui se déplace pour faire un don de sang à Héma-Québec;
- Une personne qui doit accompagner une autre ayant besoin d'assistance dans l'une des situations mentionnées ci-dessus (ex. : un parent qui doit reconduire son enfant adolescent au travail).

Une surveillance accrue et des amendes pour les contrevenants

- Les policiers continueront d'assurer le respect des mesures sanitaires et pourront intervenir si une personne se trouve à l'extérieur de sa résidence lors des heures non permises.
- Les contrevenants s'exposent à des amendes de 1 000 \$ à 6 000 \$ s'ils ne sont pas en mesure de justifier adéquatement la raison de leur sortie. Les jeunes de 14 ans et plus sont passibles de recevoir une amende de 500 \$.

Pour en savoir plus sur le couvre-feu, consultez [Québec.ca/confinement](https://quebec.ca/confinement)

Soyez là pour vous comme vous l'êtes pour vos proches

Il est possible que la situation actuelle suscite des émotions difficiles ou de la détresse. Il est normal de vivre un certain déséquilibre dans différentes sphères de sa vie. La gestion de ses pensées, de ses émotions, de ses comportements et de ses relations avec les autres peut devenir plus ardue. La plupart des gens arriveront à s'adapter à la situation, mais il demeure important que vous restiez à l'écoute de vos besoins. N'hésitez pas à prendre les moyens nécessaires pour vous aider.



Des solutions existent. Visitez [Québec.ca/allermieux](https://quebec.ca/allermieux) pour en savoir plus.

* Ce publiereportage contient l'information valable en date du 12 janvier 2021. Pour les dernières informations, consultez [Québec.ca/confinement](https://quebec.ca/confinement).

[Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus)

☎ 1 877 644-4545

Québec 

DEMANDE À MONSIEUR LE MAIRE ET SON CONSEIL

Monsieur Le Maire Roy, mesdames et messieurs les conseillers,

La date limite de consultation publique au sujet du PPU-secteur Rockland est bien dépassée (15 janvier).

Dans l'interview que vous accordiez à La Poste le 27 janvier dernier, vous affirmiez : «We received a lot of comments on concerns by residents, suggestions... A lot of them were in favour of it, some were against it. Some are just concerned. I think we received more than 115 statements from residents... ».

Il serait juste et équitable de publier ces commentaires sur le site web de la

Ville afin que chacun puisse vérifier si « beaucoup » de citoyens sont en faveur du PPU Rockland, ce dont nous n'avons pas été témoins publiquement jusqu'à maintenant, et si certains (« some ») sont contre le projet. En tant que citoyens-payeurs-de-taxes, nous avons le droit de connaître les résultats de cette consultation publique. Le partage des opinions de nos concitoyens nous est essentiel. Il en va, en effet, de la survie de la démocratie dans notre ville.

De plus, monsieur le Maire, vous ajoutez au même endroit : « Some residents raised very good concerns, so I'm sure we'll do some modifications on the PPU ».

Encore là, il y a méprise totale. Plus de 2000 Monterois ont signé une pétition qui demande l'annulation complète de ce projet de PPU Rockland. Ce ne sont pas des modifications au projet qui sont attendues, mais il doit être rayé de la carte territoriale de Mont-Royal. Nous voulons une table-rase sans compromis. C'est une condition sine qua non avant que soit repensé l'avenir de ce secteur pour lequel le projet actuel n'apporte aucune solution aux problèmes existants. Le déploiement d'un projet portant sur les 30 prochaines années mérite bien une réflexion accrue pendant quelques mois de plus.

Nous pensons qu'il n'y a aucune raison

valable d'échapper à cette demande qui vous a déjà été adressée dans la presse et par l'intermédiaire du greffier de la Ville. Afin de remédier à la désinformation qui viendrait, d'après vous, de la part de certains citoyens, il est de votre devoir de publier les commentaires des résidents de Ville Mont-Royal sur le PPU Rockland. C'est là que nous espérons un signe de loyauté envers la population. Cette population qui attend qu'on lui rende des comptes, venant de votre part et de la part des conseillers municipaux.

Françoise Le Gris, membre d'Alliance Mont-Royal

INVITATION À ENTAMER UN DÉBAT TECHNIQUE PUBLIC AU SUJET DU PPU DU SECTEUR ROCKLAND

Cher Monsieur le Maire, nos chers conseillers municipaux et experts internes ou externes de Ville Mont-Royal qui travaillez dans ce dossier, je vous invite à entamer un débat technique public avec moi au sujet du Programme particulier d'urbanisme (PPU) du secteur Rockland.

Je vous invite, vous les membres du Conseil de VMR ainsi que vos experts (ingénieurs, architectes, etc.) dans ce dossier, à un débat sur les enjeux en matière d'urbanisme, de sécurité, d'environnement, de transport, d'éducation et finalement de santé de tous les citoyens de Ville Mont-Royal, particulièrement les personnes âgées.

En tant qu'Irano-Canadienne, j'avoue que je me suis déracinée, il y a plus de 20 ans, pour pouvoir offrir à mon enfant une terre sur laquelle le respect des droits de l'homme et la démocratie sont le premier engagement du gouvernement vis-à-vis de la population. Je vous rappelle que dans une démocratie fonctionnelle, les citoyens votent et adoptent eux-mêmes les lois et décisions importantes et choisissent eux-mêmes les agents d'exécution et élisent une partie des magistrats (les stratèges), généralement révocables. Dans un système politique démocratique, les citoyens ont droit à une reddition de comptes de la part des hommes politiques. Considérant cela, trouver le moment d'une pandémie opportun, et compter sur le manque d'information des résidents, alors que ceux-ci sont très occupés avec différentes difficultés comme le travail à distance ou une perte d'emploi, l'école à la maison, la maladie et aussi, dans certains cas, la perte d'être chers, depuis près d'un an, pour approuver et adopter des lois et des projets et faire des changements drastiques pour favoriser certains promoteurs privés n'est pas une façon de faire acceptable de la part des élus par les mêmes citoyens.

Depuis novembre 2020, je vous ai adressé trois lettres et un courriel en vous posant 6 questions concernant le PPU Rockland. Chaque question vous demande de nous expliquer comment le PPU Rockland atteindra chacun de ces six objectifs :

- Comment le projet PPU Rockland tel qu'il est présenté sur le site web de la Ville peut améliorer la fluidité routière?
- Comment le projet PPU Rockland ajoutera du verdissage au secteur?
- Comment le PPU Rockland assurera la pérennité commerciale du site du Centre Rockland?
- Comment le PPU Rockland facilitera la croissance du transport collectif et actif? Est-ce que la Société des Transports de Montréal est au courant de ce projet, c'est-à-dire l'ajout de 1500 logements, et des milliers de nouveaux usagers du transport public dans ce coin du monde, à VMR? Est-ce que dans la conception du plan du PPU le Ministère des Transports a été consulté?
- Comment le PPU Rockland aidera la disparition d'importants îlots de chaleurs?
- Sur 1500 portes ajoutées dans la zone, combien seront réservées aux personnes âgées et retraitées?

Monsieur le maire, vous ne m'avez pas répondu. Vous n'avez pas expliqué comment ce projet atteindra ces objectifs. Je vous rappelle encore que le domaine d'ingénierie est cartésien. En règle générale, 2 plus 2 est égal à 4, malgré que dans d'autres domaines, par exemple le droit, ce n'est pas le cas. La justification de ce projet nécessite d'avoir des chiffres, des calculs et des études approfondies en respectant les règles de l'art. Au lieu de donner des réponses qui sont appuyées par les résultats de ces analyses pour démontrer comment le PPU Rockland

atteindra ces objectifs, vous avez répété les six énoncés théoriques, encore une fois.

Aujourd'hui, par l'intermédiaire de cette lettre, je vous invite à entamer un débat technique public sur les multiples enjeux de ce projet, et ce, devant tous les Monterois.

Monsieur le Maire, je vous rappelle, encore une fois, qu'à titre d'élu à la mairie de Mont-Royal, vous avez la responsabilité de défendre les intérêts des citoyens de Mont-Royal. Vous n'êtes pas élu pour mettre votre opinion personnelle en avant et juger de la pertinence d'un projet de cette ampleur selon votre opinion personnelle. Il faut évaluer, étudier, mesurer tous les impacts de ce projet, pas seulement sur les résidents de VMR mais aussi sur les résidents de la Ville de Montréal. Ce projet, ainsi que Royalmount, affectent directement la qualité de vie de chaque résident de Montréal qui utilise les services de la Ville dans ces secteurs.

Je suis étonnée que dans ce dossier si important, vous Monsieur Le Maire, dans le dernier paragraphe de votre entrevue avec le journal La POSTE (27-01-2021) à ce sujet, vous parlez de votre opinion personnelle et celle des autres membres du Conseil, au lieu de parler des attentes de plus de 2000 citoyens qui ont manifesté leur désaccord avec le plan actuel de PPU Rockland. Où sont tous nos points de vue et commentaires qu'on vous a adressés via le Greffier de VMR pendant la période de consultation publique, via nos lettres ouvertes publiées dans les journaux et via les courriels et les questions qu'on vous a envoyés. Au lieu de considérer nos commentaires et avoir un soupçon d'empathie pour nos inquiétudes vis-à-vis de ce projet, et nous assurer que vous allez prendre les moyens nécessaires pour y répondre, vous parlez de votre opinion personnelle sur le projet.

Vous ignorez complètement l'opinion opposée de milliers de citoyens de VMR vis-à-vis du PPU Rockland, car vous et votre équipe avez le monopole de la mairie de Ville Mont-Royal, actuellement. Vous avez le pouvoir d'adopter tout ce que vous souhaitez en ignorant les opinions des citoyens, car vous avez la majorité absolue sans opposition, autrement dit le monopole du pouvoir. Mais, sachez que nous, les citoyens d'aujourd'hui de VMR, et nos enfants, les citoyens de VMR de demain, vont vous juger sur les héritages que vous allez leur laisser après votre passage à la mairie de Ville Mont-Royal.

Monsieur Le Maire, vous avez répété à plusieurs reprises qu'il y a de la désinformation qui circule via quelques citoyens. Je fais partie des 2000+ résidents de VMR qui ont signé la pétition contre PPU Rockland. Et je fais même partie des citoyens qui ont fait du porte-à-porte pour informer les voisins de ce projet. Monsieur Le Maire, je vous invite à nommer, en toute transparence et sans ambages, les désinformations auxquelles vous faites allusion chaque fois que vous parlez de ce projet.

Ce projet dans le format actuel est inacceptable. L'avenir du secteur a besoin d'être repensé profondément et complètement! Un simple raffinement de ce projet ne sera jamais adéquat. Nous sommes convaincus que ce projet détruira notre Cité-jardin, compromettra notre qualité de vie et la sécurité de tous! Nous demandons à la Ville d'annuler le processus en cours pour l'adoption du PPU et, dans un second temps, de repenser l'avenir du secteur Rockland en consultant les résidents et avec leur approbation.

Maryam Kamali Nezhad, ing. Ph.D
Résidente de Ville de Mont-Royal

TMR
La Poste
DE MONT-ROYAL

LE POINT
D'OUTREMONT

Le Westmount
TIMES
online

LA VOIX
St-François & Duvernay Est

OFFRES D'EMPLOIS; REPRÉSENTANTS PUBLICITAIRES RECHERCHÉS!
TERRITOIRES: VILLE MONT-ROYAL, OUTREMONT, EST DE LAVAL



OFFRES D'EMPLOIS; COMMIS AUX MÉDIAS SOCIAUX!
TERRITOIRES: VILLE MONT-ROYAL, OUTREMONT, EST DE LAVAL

VOUS AIMEZ LA VENTE ET LA PUBLICITÉ? VOUS AVEZ UN PETIT CÔTÉ CITOYEN, AIMANT CONTRIBUER À VOTRE COMMUNAUTÉ ET EN FAIRE PARTIE? VOUS VOULEZ UN TRAVAIL OU VOUS CONTRÔLEZ VOTRE HORAIRE (TEMPS PARTIEL OU PLEIN) ET TRAVAILLEZ À PARTIR DE VOTRE DOMICILE? NOUS POUVONS PEUT-ÊTRE NOUS ENTENDRE! VENEZ NOUS AIDER À GARDER VIVANTE LA FLAMME DES MÉDIAS LOCAUX, INDÉPENDANTS ET COMMUNAUTAIRES AVEC NOUS! TOUT EN FAISANT UN TRAVAIL QUI VOUS VAUDRA LA RECONNAISSANCE DE VOTRE COMMUNAUTÉ. CONTACTEZ MOI AUJOURD'HUI!

VOUS AIMEZ FACEBOOK, INSTAGRAM, YOUTUBE ET AUTRES? VOUS AVEZ ÉTUDIÉ OU REÇU UNE FORMATION EN MÉDIAS SOCIAUX ET SAVEZ BIEN GÉRER LES APPLICATIONS? VOUS VOULEZ UN TRAVAIL OU VOUS CONTRÔLEZ VOTRE HORAIRE (TEMPS PARTIEL OU PLEIN) ET TRAVAILLEZ À PARTIR DE VOTRE DOMICILE? NOUS POUVONS PEUT-ÊTRE NOUS ENTENDRE! VENEZ NOUS AIDER À GARDER VIVANTE LA FLAMME DES MÉDIAS LOCAUX, INDÉPENDANTS ET COMMUNAUTAIRES AVEC NOUS! TOUT EN FAISANT UN TRAVAIL QUI VOUS VAUDRA LA RECONNAISSANCE DE VOTRE COMMUNAUTÉ. CONTACTEZ MOI AUJOURD'HUI!

REDACTION@STELE-MEDIAS.COM • 514-570-1855

DES ÉVÈNEMENTS DANS MONT-ROYAL

Mont-Royal s'attire des éloges de la Commission municipale du Québec, demande au public de choisir le nom d'un parc et se dote d'une station lave-glace

Mont-Royal, le 25 janvier 2021 – La Commission municipale du Québec (CMQ) menait en 2020, dans vingt-huit municipalités comptant de 10 000 à 99 999 habitants, un audit de conformité portant sur le processus d'adoption de règlements. Au terme de cet exercice, Mont-Royal se hisse parmi les cinq villes à s'être conformées en tous points aux exigences légales en la matière, ce dont témoigne le rapport de la Commission. La portée de l'audit s'étendait du 1^{er} mai 2018 au 31 décembre 2019, période pendant laquelle les vingt-huit municipalités examinées ont adopté collectivement un peu plus de 1 600 règlements, dont 28 à Mont-Royal.

Régies par diverses lois provinciales, les étapes de l'adoption d'un règlement par une ville suivent un parcours prescrit d'emblée. De l'avis de motion initial jusqu'à l'entrée en vigueur et la publication d'un règlement adopté, notamment en matière d'urbanisme, Mont-Royal fait figure de première de classe.

« Nous investissons beaucoup d'énergie à nous conformer à chacune des exigences légales dans l'adoption de nos règlements, étape par étape. Il en va pour nous d'une saine transparence et d'une gestion responsable, » note le maire de Mont-Royal, Philippe Roy. « Dans certains dossiers plus substantiels – et on peut penser de mémoire récente à notre proposition d'un Programme particulier d'urbanisme pour le secteur Rockland – la Ville n'hésite pas à allonger les délais minimaux exigibles et multiplier les initiatives afin de favoriser la participation citoyenne au débat. La Commission municipale du Québec valide aujourd'hui nos orientations et nous recevons avec plaisir les conclusions de son rapport. Nous comptons parfaire encore notre approche, un dossier à la fois, » conclut-il.

Le rapport de la Commission peut être consulté en ligne en visitant le www.cmq.gouv.qc.ca.

Concours : Ma place à moi

Depuis novembre jusqu'au 8 janvier dernier, la Ville demandait aux résidents de soumettre leurs propositions quant au nom que portera la future place publique bientôt construite au centre-ville, entre les ponts Laird et Cornwall. Plus de 150 suggestions ont été reçues; il est temps de voter pour le meilleur nom parmi la demi-douzaine de propositions retenues à la suite d'un premier tri par le conseil municipal. Consultez le www.ville.mont-royal.qc.ca d'ici le 18 février, 16 h 30, pour les détails du concours et la chance de voter. Le gagnant ou la gagnante de ce vote populaire remportera 250 \$ à dépenser dans les commerces de Mont-Royal. Son identité sera dévoilée lors de la séance du conseil municipal du 25 février, 19 h.

Station lave-glace aux Travaux publics

Les ateliers municipaux installaient récemment dans leur stationnement une station lave-glace à l'usage exclusif des véhicules de la Ville. Construite à l'image d'une pompe à essence, la station lave-glace permet d'éliminer le recours aux bidons de plastique au moment de remplir un réservoir de lave-glace; Mont-Royal réduit ainsi toujours davantage son empreinte carbone, un geste à la fois. Cette innovation au profit de l'environnement représente une initiative québécoise.

Les résidents qui aimeraient faire l'expérience d'une station lave-glace pour leur propre véhicule peuvent tester le concept à l'aide d'une station en libre-service au Centre d'achats Beaumont, à deux pas de l'épicerie Metro Mont-Royal. Disponible 24 h, paiement par carte seulement. Visitez aussi le www.stationlaveglace.ca.

Town of Mount Royal draws praise from the Commission municipale du Québec, asks the public to choose a park name and acquires a washer fluid station

Mount Royal, January 25, 2021 – Last year, the Commission municipale du Québec (CMQ) carried out an audit of 28 municipalities with a population of 10,000 to 99,999. The goal was to check compliance with the prescribed by-law adoption process. As detailed in the commission's report, when the audit was complete, Town of Mount Royal was one of only five municipalities found to meet all legal requirements. During the audit, which ran from May 1, 2018, to December 31, 2019, the 28 audited towns and cities adopted a total of slightly more than 1,600 by-laws, including 28 in Mount Royal.

Governed by various provincial acts, the process by which municipalities adopt by-laws is pre-ordained. From the initial notice of motion to the publication and entering into force of the adopted by-law, Town of Mount Royal is at the top of the class, including when it comes to urban planning and development.

“When adopting Town by-laws, we invest a great deal of time and effort in ensuring we comply with all the legal requirements at every step of the process,” said Mount Royal mayor Philippe Roy. “It is part and parcel of our concern for healthy transparency and responsible management. With some of the more substantial files – our proposed special planning program for the Rockland sector is a good example – the Town doesn't hesitate to extend the minimum required periods and expand the opportunities for citizens to provide input. The Commission municipale du Québec has today acknowledged the soundness of our approach, and we welcome the conclusions of its report. That said, we also intend to continue fine-tuning our approach with each new case.”

The commission's report (in French only) can be viewed online at www.cmq.gouv.qc.ca.

Name the New Public Place contest

From last November until January 8, the Town asked residents to submit ideas for a name for the future public place soon to be built in Town centre between the Laird and Cornwall bridges. More than 150 suggestions were received. Now is the time to vote on the best name from among the half dozen proposals selected by Council in the first round. Visit www.town.mount-royal.ca by 16:30 on Thursday, February 18, for the contest details and to vote. The submitter of the winning proposal will receive \$250 to be spent at Town businesses. His or her identity will be revealed at the February 25th Council meeting, which begins at 19:00.

Public Works now has a washer fluid station

A washer fluid station was recently installed in the Town Shops parking lot for the exclusive use of municipal vehicles. Similar to a gas pump but delivering windshield washer fluid instead of fuel, the station will eliminate Public Works' use of plastic washer fluid containers – yet another step in the Town's efforts to further reduce its carbon footprint. We note that this environment-friendly innovation is entirely made in Quebec.

Residents who would like to try out a washer fluid station with their car can do so at a self-service station near the Metro Mont-Royal grocery store at the Beaumont shopping centre. Open 24 hours a day. Payment by credit card only. Also, see www.stationlaveglace.ca.

POUR FAIRE CONNAITRE VOTRE COMMERCES ET VOS SERVICES



Au service de notre communauté
Serving our community

UN JOURNAL AU SERVICE DE VOTRE COMMUNAUTÉ

LE SEUL VRAIMENT BILINGUE À MONT-ROYAL

10,000 COPIES PAPIER À CHAQUE SEMAINE

LIVRÉ PORTE-À-PORTE MAISONS ET COMMERCES



PASCAL RICHARD, PRÉSIDENT
PUBLICITE@STELE-MEDIAS.COM • 514-570-1855

Confinement in Québec

A confinement and a curfew are in effect across Québec from January 9 to February 8, 2021, inclusively,* with the exception of the Cree Territory of James Bay and Nunavik.

These measures are in place to slow the spread of the virus and protect the population, which includes seniors, at-risk individuals and healthcare workers.

THE CONFINEMENT AT A GLANCE



Gatherings are prohibited

- Private indoor and outdoor gatherings at homes and cottages are prohibited.
- There are a few exceptions:
 - One visitor from another address for people living alone (ideally, always the same person to limit social contacts)
 - One informal caregiver
 - Individuals offering services or support
 - Labourers for planned work



Travel is not recommended

- Travel between cities or regions is not recommended (except for essential travel for students, workers, shared custody and freight transportation).



Sports and recreational activities with members of the same household only

- Sports and recreational activities must be limited to members of the same household. Activities such as walking, downhill skiing and cross-country skiing are permitted, provided they are carried out individually or with members of the same household, and that the curfew is respected.
- An exception is also permitted for individuals who live alone, who may carry out an activity with another individual (ideally, always the same person). In this case, a minimum distance of two metres must be maintained at all times.



Commercial establishments open for essential goods only

- Non-priority businesses must close until the end of the confinement. Businesses authorized to continue their activities must offer only essential goods and services.
- Curbside pickup is still allowed. Products can be purchased online and delivered or picked up on site without entering the premises, in accordance with the health recommendations.
- Restaurant dining rooms remain closed. Delivery, takeout and drive-through orders are permitted. Only delivery will be possible during the curfew.
- To comply with the 8 p.m. curfew, all businesses must close their doors no later than 7:30 p.m.
- Exceptionally, during the curfew, pharmacies and service stations will remain open on the same schedule as usual. Pharmacies will only be allowed to sell medication and essential products such as pharmaceutical, hygiene and cleaning products. Service stations will only be allowed to sell food, non-alcoholic drinks, fuel and products for road vehicles. In other words, service stations are not authorized to sell tobacco or alcohol products during the curfew.



Mandatory teleworking and reduced activities

- Teleworking is mandatory for people who work in office buildings.
- In the manufacturing and construction sectors, activities must be reduced to a minimum to meet commitments. Teleworking is mandatory when possible and shifts must be adjusted to limit the staff present at any time on production and construction sites.

Visit [Québec.ca/en/confinement](https://quebec.ca/en/confinement) for more information about the measures in force.



THE CURFEW AT A GLANCE

Stay home from 8 p.m. to 5 a.m.

During the confinement, a curfew is in effect from **8 p.m. to 5 a.m.** Quebecers must not leave their homes or property during this period, save for the exceptions below.

Valid exceptions

- A person whose presence is required at their place of work or who is transporting goods needed for the ongoing activities of their business.
- A person who is going to a pharmacy to obtain medication or pharmaceutical, hygiene or cleaning products.
- A person who must go to or return from a hospital, a clinic, or a dentist's or optometrist's office.
- A person who must visit a sick or injured relative.
- A student who must attend an in-person evening class or go to a laboratory in a recognized school.
- A parent who must accompany their child/children to the home of the other parent who has custody of them.
- A person who is going to take an inter-regional or inter-provincial bus, train or plane to their final destination.
- A person who must take their dog out to do its business, within a radius of no more than one kilometre from their place of residence.
- A person who must travel in order to comply with a court judgment, to respond to a summons to appear before a court, or to exercise custody or access rights as a parent.
- A person who must accompany another individual to a medical appointment if they are unable to drive themselves there.
- A parent who must accompany a sick child to the hospital.
- A person travelling to give blood at a Héma-Québec donor centre.
- A person who must accompany another person who requires assistance in one of the situations listed above (e.g. a parent who must drive an adolescent to their workplace).

Broader policing and fines for offenders

- Police will continue to ensure compliance with health measures and can intervene when individuals are outside their homes during curfew hours.
- Offenders can face fines ranging from \$1,000 to \$6,000 if they are unable to adequately justify why they are outside the home. Young people 14 years of age and over are subject to a \$500 fine.

To learn more about the curfew, visit [Québec.ca/en/confinement](https://quebec.ca/en/confinement).

Be there for yourself like you're there for your loved ones

The current situation may cause emotions that are distressful or difficult to handle. Experiencing an imbalance in various facets of everyday life is a normal reaction. Managing your thoughts, emotions, behaviours and relationships with others may become more challenging. While most people will adapt to the situation, it is important that you listen to your needs. Take the necessary steps to get help if you need it.



There are solutions. Visit [Québec.ca/gettingbetter](https://quebec.ca/gettingbetter) to learn more.

*This article contains information valid as of January 12, 2021. For the most up-to-date information, visit [Québec.ca/en/confinement](https://quebec.ca/en/confinement).

[Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus)

1 877 644-4545

Québec 

IF GOD IS GOOD... WHY SUFFERING?

Sir Arthur Conan Doyle tells in his autobiography why he became an atheist in his early life.

As a doctor, he constantly saw things which he could not reconcile with the idea of a loving God. He writes, "I was called by a poor woman to see her daughter. As I entered the modest sitting room there was a small cot on one side, and by the gesture of the mother I understood that the sufferer was there.

"I picked up a candle and walked over. I stooped over the little bed expecting to see a child. What I really saw was a pair of brown sullen eyes, full of loathing and pain, which looked up in resentment into my eyes. I could not tell how old this creature was. Long thin limbs were twisted and coiled in the tiny cot. The face was sane but malignant.

"What is it?" I asked in dismay, when we were out of hearing. 'It is a girl,' sobbed the mother. 'She's nineteen. Oh! If only God would take her!'"

How do we place our belief in a Good God of Love next to situations like that? Many of us use the phrase "It's the will

of God!" when confronted with human tragedy and natural calamities. One thing that is fascinating to me is that we only use that phrase "The will of God" when we confront the negatives of life and not when we receive life's blessings.

Life was hard for Beethoven. In particular, it was a terrible fate for a man whose very soul was music that he should have to experience complete deafness. It is said that when they found him dead, his fists were clenched, as if he would strike God, and his lips drawn back in a snarl, as if he would spit his defiance and bitterness at God. There are many people who know quite well that they must accept the hard facts of life, but they spend their life in bitter resentment that it should be so.

Nothing has done the Christian faith more harm than the indiscriminate and false use of the phrase "It is God's will." Human suffering, malicious tragedies, natural disasters are not the will of God. Rather, they often result from human ignorance, greed, hate and human error.

William Sloane Coffin, ten days after the tragic death of his son in a car accident, spoke to his congregation at the Riverside

Church in New York City and said, "As almost all of you know, a week last Monday, driving in a terrible storm, my son - Alexander - who to his friends was a real day brightener, and to his family 'fair as a star when only one is shining in the sky' - my 24 year old Alexander, who enjoyed beating his old man at every game and in every race, beat his father to the grave.

"The one thing that should never be said when someone dies, 'It is the will of God.' Never do we know enough to say that. My own consolation lies in knowing that it was not the will of God that Alex die; that when the waves closed over the sinking car, God's heart was the first of all our hearts to break!

"I know that when Alex beat me to the grave, the finish line was not Boston Harbor in the middle of the night. If a week last Monday, a lamp went out, it was because, for him at least, the Dawn had come."

That's a mature understanding of God's nature. We must always remember that there was a Cross in the heart of God before there was a Cross raised on the hill

of Golgotha with His Son hanging there. And I am willing to trust in that great love in all that happens in my life.

Dr. Brian Gazzard, a resident of the town, is a personal development consultant. bmgazzardhotmail.com



T.M.R. LE MANOIR

25 Glengarry
Appartements 3,5 & 4,5
Large, modern,
Pool and heat.

V.M.R. LE MANOIR

25 Glengarry
Appartements 3,5 & 4,5
Larges, modernes,
Piscine et chauffage.

514-735-4302 Ext 213
Pager: 514-230-7982
www.hsprop.com

ARTTRAM

France Desgroseilliers



ARTISTE DE LA SEMAINE
THIS WEEK'S ARTIST

« Régouissance »

Techniques mixtes - 18" x 24"

arttram.org

Commandité par -
sponsored by



#1-1400 rue Ouimet
Montréal, Qc, H4L 3R1
Tél.: 514-736-1133
redaction@stele-medias.com
publicite@stele-medias.com
administration@stele-medias.com

Président: Pascal Richard
Vice-Présidente / Finances: San Lu Ly
Vice-Président / TI: Sylvain Nadeau
Édition: Pascal Richard
Collaborateurs: Martin C. Barry,
Frederick Harding, Vincent Cadorette

Conseil juridique: Ariël T. Roy
Conseil comptable: Cianci & Associés
Production: Pascal Richard
Ventes: Pascal Richard
Publié par: STELE • Médias, Communications,
et Relations Publiques inc.

NOTRE IMPRIMEUR UTILISE DU PAPIER RECYCLÉ DE SOURCES RESPONSABLES ET EST AUDITÉ ANNUELLEMENT PAR FSC.

Distribution Impression Certification Accès web de



Le Journal de Mont-Royal, Le Point d'Outremont et le Westmount Times sont distribués à 80,000 lecteurs à Mont-Royal, dans les quartiers Glenmount et Mountain Sight à tout les jeudis, à Outremont aux deux semaines et Westmount chaque mois. Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou en partie, de façon officielle ou déguisée, est interdite sans la permission écrite de l'éditeur. Stele Médias Inc ne se tient pas responsable des erreurs typographiques pouvant survenir dans les textes publicitaires mais s'engage à reproduire uniquement la partie du texte où se trouve l'erreur. La responsabilité du journal et/ou de l'éditeur ne dépassera en aucun cas le montant de l'annonce. Les articles publiés expriment l'opinion de leurs auteurs, mais pas nécessairement celle de la direction. Dépôt légal aux bibliothèques nationales du Québec et du Canada.

PUBLIC SECURITY: HELP US PREVENT THEFT FROM VEHICLES!

We are regularly contacted by citizens about attempted theft from motor vehicles. Whenever you take the time to inform us of that you've seen a suspicious person near your home or have a video of such a person on your property, Public Security takes the report seriously and follows up in the appropriate manner. We work closely with the Montreal police department (SPVM) on cases of theft as well as any other potentially worrying situations, to the extent allowed by our respective jurisdictions and duties. As always, the goal is to provide a safe and secure living environment in Town of Mount Royal.

Duties and jurisdiction of the police

While not everybody is clear on the concept, the SPVM is mandated to enforce the Quebec Criminal Code and Highway Safety Code and other provincial and federal laws. Although it is a municipal police force, the SPVM is governed by the Quebec Police Act. As a result, its officers have the powers granted to all police forces. Specifically, they have all the powers and responsibilities set forth in the Police Act and are considered peace officers within the meaning of the act. This means they not only can arrest people caught committing a crime but can also investigate such cases. For example, they can arrest persons they have reason to believe committed a crime, without actually catching them in the act.

Duties and jurisdiction of TMR Public Security

The duties of Town of Mount Royal Public Security are complementary to those of the police. Our agents are not mandated to enforce the Criminal Code or any other provincial or federal laws, except penal laws. That said, Public Security agents have specific duties that are assigned to them by Council. These pertain mainly to enforcing Town by-laws, providing assistance to citizens and fighting crime through prevention programs. Of course, during their patrols, Public Security agents can arrest and hold a person caught in an act of crime or attempting to flee the scene of one, until the police arrive and take charge of the situation. However, unlike police offices, our patrollers cannot arrest someone they suspect of having committed a crime. Only police officers can do that or launch a follow-up investigation. The same holds true for the Highway Safety Code; only the police can stop a moving vehicle and enforce the law. Public Security, for its part, is essentially limited to issuing parking tickets for violations of Town by-laws.

The theft scale

The following illustration presents a simple way to assess and take action on the probability that a theft will occur.

Simply put, the more opportunities for theft and the bigger the haul versus the effort required, the obstacles in the way and the potential consequences, the more theft there will be. Now, what can be done to tip the balance in our favour?

- 1) Opportunities: If there is one thing that you, as a citizen, can do to fight theft, it is limit the opportunities. Here are several small actions that can pay big dividends:
 - a. Always lock your vehicle's doors
 - b. Never leave valuable objects in plain sight or even in your vehicle
 - c. Never leave the keys or remote starter or the

garage door remote in an unwatched vehicle.

- 2) Haul: Of course, a big potential haul is more likely to attract thieves. This means you should:
 - a. Never leave out items that have a high resale value
 - b. Be discreet when showing and talking about valuable items you own.
- 3) Effort and obstacles: These are things that make theft harder, require more steps to overcome or increase the thief's risk of getting caught. For example, you could:
 - a. Equip your vehicle with an intrusion alarm
 - b. Light your driveway with a light connected to a movement detector
 - c. Outfit your home or vehicle with outdoor video cameras
 - d. Park your vehicle in a garage at night, if possible
 - e. Immediately call 911 or Public Security if you notice something unusual (suspicious person, car or behaviour)
 - f. Join our Neighbourhood Watch Program
 - g. Sign up for the free home alarm response service offered by Public Security
 - h. Have your home inspected and increase its safety level (free service offered by Public Security).
- 4) Consequences: This falls more to the police, Public Security and

society as a whole. The more serious the consequences for people who commit theft, the less attractive the activity will be. As a result, fewer thefts will be committed. That said, you can still:

- a. Report on things in your neighbourhood that appear suspicious;
- b. Be an active member of the Neighbourhood Watch Program;
- c. Be prevention-minded and not hesitate to call 911 or Public Security to share tips that could lead the police to make arrests in connection with any incident that occurs.

Prevention services offered by TMR Public Security

If you really want to make a difference and help us provide you with the safest possible living environment, in particular one without theft, be sure to take advantage of our range of crime prevention services. Contact our community relations officer today to discuss issues that cause you concern and to learn how we can assist you. Our programs have a successful track record and will be even more effective if more people sign up for them.

- 1) **Home Watch:** If you're leaving on vacation or for any other reason, our patrollers will pass by and check your home at least twice a day as well as pick up your mail and, when required, notify your designated contact or the police if an incident occurs while you are away.
- 2) **Priority Home Alarm Response:** If you have a home

security system, sign up for this service and always leave home with complete peace of mind, knowing that our patrollers will be priority responders when and if the system is triggered. This service is free and no fine is charged for false alarms.

- 3) **Home Security Inspection:** Make an appointment with our community relations officer to visit your home and assess the security situation. Use our personalized advice to make your home safer and more secure and help prevent theft.
- 4) **Neighbourhood Watch Program:** Sign up for this program and improve safety in your neighbourhood by keeping an eye on your surroundings. Network with your neighbours and look out for each other. We will support you in the process and provide tools for taking action and preventing crime in your area.

Public Security is committed to listening to you and addressing your safety concerns. We are here for you 24 hours a day, seven days a week and 365 days a year. Don't hesitate to contact us. We will be pleased to assist and advise you.

Fortunately, Town of Mount Royal is one of the safest municipalities in the metropolitan area. The number of crimes reported here remains very low compared with the rest of the Agglomeration. Help us keep it that way and even make the Town even safer. We're counting on you!

TMR PUBLIC SECURITY: 514-734-4666

POLICE/EMERGENCY/CRIME: 911



Anne & Liane REDDING

PROFESSIONNELLES EN IMMOBILIER

ANNE REDDING, Courtier immobilier
514.573.2663
redding.anne@gmail.com

LIANE REDDING, Courtier immobilier
514.737.8963
liane.redding@sympatico.ca

Complicité en toute simplicité !



NOUVEAU



1426-1428 DUNKIRK

Duplex d'un entretien minutieux pour un quotidien sans souci. Localisation idéale au cœur de Mont-Royal avec accès rapide à tous les services. Une visite vous fera apprécier les jolies rénovations et cette belle clarté naturelle qui donne une énergie positive aux logements. Possibilité d'occupation double. Chaque logement avec vaste terrasse privée. Garage + stationnements extérieurs.

\$1,369,000



905 PLYMOUTH # 302

RARE! 3 bedroom unit! Assured comfort and ultra bright interior in this cozy condo. Wide windows & south east exposure provide optimal light. Pleasant trendy decor and well designed to optimize the living space. A true pleasure to entertain with an open concept plan. Spacious private balcony. Convenient location, short walk to do all your errands. 2 garage spaces.

\$915,000



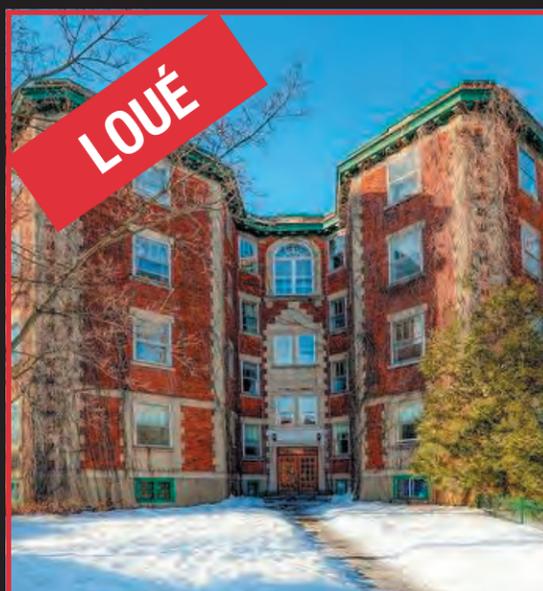
2255 LAIRD



2372 LOCKHART

Haut de duplex d'un entretien tout à fait impeccable. Spacieux salon avec accès à un balcon avant et cuisine très fonctionnelle comprenant tous les électros et bons espaces de rangement. Planchers de chêne, jolies rénovations au fil des ans, secteur paisible, occupation immédiate possible.

\$2,100/MOIS



1465 BERNARD # 11



130 BATES # 408

Stylish 1 bedroom condo + small office space. Open concept with a welcoming atmosphere. Close to future REM station, Beaumont shopping center, Acadie metro station and new UofM complex. Common rooftop terrace with pool, private balcony, garage + locker.

\$1,950/MONTH

LAREDDING.COM

ROYAL LEPAGE TENDANCE
Agence immobilière

ROYAL LEPAGE

T. 514.735.2281 F. 514.735.7291
263 Boul. Graham, Mont-Royal (QC), H3P 2C7